

dans d'Hercule, parce qu'elle respectoit leur origine. Depuis environ neuf cents ans, deux princes de la race des Héraclides occupoient conjointement le trône. Ce partage de la royauté perpétuoit les dissensions. Un grand législateur pouvoit seul les terminer.

On le trouva dans Lycurgue, fils du Roi Eunome, qui avoit été tué dans une émeute. Son frère aîné, successeur de ce Roi, mourut sans enfans, et laissa une femme enceinte. Lycurgue lui auroit succédé pour toujours, s'il eût été capable d'un crime. Sa belle-sœur lui offrit de faire périr son fruit, à condition qu'il l'épouserait. Indigné de cette offre, il dissimula, et gagna du temps jusqu'aux couches de la Reine. Elle accoucha d'un fils, dont il prit le plus grand soin. Après avoir gouverné quelque temps comme son tuteur, exposé à d'injustes soupçons, il alla en Grèce, en Ionie, peut-être même en Egypte, pour étudier les mœurs et les lois de ces pays. On ne pouvoit guère s'instruire alors que par les voyages.

Comme les désordres se multiplioient en l'absence de Lycurgue, on le pressa de venir y remédier. Il revint ; et pour couper la racine du mal, il conçut le projet hardi de refondre le gouvernement. Il se crut inspiré, ou plutôt le fit accroire.

L'oracle de Delphes l'ayant annoncé comme le plus grand des législateurs, les esprits étoient disposés à une entière obéissance. Cependant il ne négligea pas les moyens qui forcent à se soumettre.

Les principaux Spartiates, approuvant ses objets de réforme, prirent les armes au moment de l'exécution, et personne n'osa résister. La royauté subsista, mais avec peu de pouvoir. Un sénat fut établi pour examiner et proposer les affaires. Le peuple assemblé devoit approuver ou rejeter les propositions du sénat. Les sénateurs, au nombre de vingt-huit, étant perpétuels, avoient beaucoup d'autorité. Ils balançoient le pouvoir des deux Rois et celui du peuple.

Pour les contenir eux-mêmes dans de justes bornes, on établit cinq magistrats annuels au choix du peuple, et on leur donna le droit de casser, d'emprisonner, de punir même de mort les membres du sénat. Leur juridiction s'étendit même sur les Rois. Ces magistrats redoutables se nommoient Ephores. Quelques écrivains attribuent leur établissement à Lycurgue ; d'autres,